ABC PEYRAUD
Société par actions simplifiée
au capital de : 38 112,25 euros
Siège social : 62, rue de Strasbourg
Bâtiment D5, 94150 RUNGIS
RCS CRETEIL 552 056 392

PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025 SOUMIS A L'ASSEMBLEE D'APPROBATION DES COMPTES DU 30/06/2026

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 1 502 705,65 euros de la manière suivante :

Désignation	Montant (en euros)
Bénéfice de l'exercice	1 502 706,65 euros
Report à nouveau	0 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	1 502 706,65 euros
A titre de dividende global à l'Associée Unique Soit 600,00 euros par action	1 500 000,00 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 5 331 235,47 euros.
Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 juin 2026.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 500 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, le montant des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents sont les suivants :

Exercice clos le	**31/12/2024**	**31/12/2023**	**31/12/2022**
Dividendes	4 000 000,00 euros *soit 1 600,00 euros par titre*	1 000 000,00 euros *soit 400,00 euros par titre*	700 000,00 *soit 280,00 euros par titre*
Dividendes ouvrant droit abattement	0	0	0
Dividendes n'ouvrant pas droit à abattement	4 000 000,00 euros	1 000 000,00 euros	700 000,00 euros

Certifié conforme
La Présidente

ABC PEYRAUD
Société par actions simplifiée
au capital de : 38 112,25 euros
Siège social : 62, rue de Strasbourg
Bâtiment D5, 94150 RUNGIS
RCS CRETEIL 552 056 392

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025 DECISION DE L'ASSEMBLEE D'APPROBATION DES COMPTES DU 30/06/2026

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 1 502 705,65 euros de la manière suivante :

Désignation	Montant (en euros)
Bénéfice de l'exercice	1 502 706,65 euros
Report à nouveau	0 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	1 502 706,65 euros
A titre de dividende global à l'Associée Unique Soit 600,00 euros par action	1 500 000,00 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 5 331 235,47 euros.
Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 juin 2026.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 500 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, le montant des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents sont les suivants :

Exercice clos le	**31/12/2024**	**31/12/2023**	**31/12/2022**
Dividendes	4 000 000,00 euros *soit 1 600,00 euros par titre*	1 000 000,00 euros *soit 400,00 euros par titre*	700 000,00 *soit 280,00 euros par titre*
Dividendes ouvrant droit abattement	0	0	0
Dividendes n'ouvrant pas droit à abattement	4 000 000,00 euros	1 000 000,00 euros	700 000,00

Certifié conforme
La Présidente

ABC PEYRAUD
Société par actions simplifiée
au capital de : 38 112,25 euros
Siège social : 62, rue de Strasbourg
Bâtiment D5, 94150 RUNGIS
RCS CRETEIL 552 056 392

COMPTES ANNUELS
EXERCICE AU 31/12/2025

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexes

Certifié conforme
La Présidente



BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	519 003	215 669	303 334	303 334		
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles	183 090	33 090	150 000	150 000		
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.	26 311	21 314	4 997	6 944	-1 947	-28.04
	Autres immobilisations corporelles	1 192 973	879 362	313 611	333 651	-20 040	-6.01
	En cours, avances et acomptes				5 450	-5 450	-100.00
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	876		876	876		
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	1 500		1 500		1 500	
	Autres immobilisations financières	168 738		168 738	168 531	208	0.12
	Total de l'actif immobilisé (III)	2 092 492	1 149 435	943 058	968 787	-25 730	-2.66
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours :**						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises	2 875 444		2 875 444	3 043 365	-167 921	-5.52
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	6 439 546	498 088	5 941 458	5 882 889	58 568	1.00
	Autres créances	443 508		443 508	491 127	-47 619	-9.70
	Charges constatées d'avance	1 399		1 399	124 038	-122 639	-98.87
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres	1 803 255		1 803 255	2 228 797	-425 542	-19.09
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	2 117 324		2 117 324	1 867 487	249 837	13.38
	Total de l'actif circulant (IV)	13 680 476	498 088	13 182 388	13 637 704	-455 316	-3.34
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	15 772 968	1 647 523	14 125 445	14 606 491	-481 046	-3.29

(1) Dont à moins d'un an 170 238
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 38 112)	38 112	38 112		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 259 442	2 259 442		
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	3 811	3 811		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	2 527 164	4 442 342	-1 915 178	-43.11
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 502 706	2 084 822	-582 116	-27.92
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	6 331 235	8 828 530	-2 497 294	-28.29
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 469	5 191	278	5.36
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 649 555	4 616 770	32 785	0.71
	Dettes fiscales et sociales	688 493	613 483	75 010	12.23
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 176		1 176	
	Autres dettes	2 449 516	542 517	1 906 999	351.51
	Produits constatés d'avance				
	Total des dettes (III)	7 794 210	5 777 961	2 016 248	34.90
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	14 125 445	14 606 491	-481 046	-3.29

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 7 794 210 5 777 961

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	65 747 572	428 557	66 176 129	62 610 044	3 566 085	5.70
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 814		1 814	1 386	427	30.81
Montant net du chiffre d'affaires	65 749 386	428 557	66 177 943	62 611 430	3 566 512	5.70
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions				2 000	-2 000	-100.00
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			143 516	114 718	28 798	25.10
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			29 500		29 500	
Autres produits			4 585	14 577	-9 992	-68.55
Total des Produits d'exploitation (I)			66 355 544	62 742 725	3 612 819	5.76
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises			56 950 435	54 071 080	2 879 355	5.33
Variation de stock			167 921	-931 382	1 099 303	118.03
Achats de matières premières et autres approvisionnements			8 212	9 203	-991	-10.77
Variation de stock						
Autres achats et charges externes (1)			2 811 763	2 597 647	214 116	8.24
Impôts, taxes et versements assimilés			171 912	162 869	9 043	5.55
Salaires			2 846 879	2 743 450	103 429	3.77
Cotisations sociales			1 069 968	974 891	95 077	9.75
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			104 513	116 181	-11 668	-10.04
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			146 041	158 686	-12 645	-7.97
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			19 892		19 892	
Autres charges			92 418	127 839	-35 420	-27.71
Total des Charges d'exploitation (II)			64 389 954	60 030 464	4 359 490	7.26
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 965 590	2 712 260	-746 670	-27.53
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)	55 472	80 816	-25 344	-31.36
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	55 472	80 816	-25 344	-31.36
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	20 377	12 672	7 705	60.80
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)	20 377	12 672	7 705	60.80
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	35 095	68 144	-33 049	-48.50
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 000 685	2 780 404	-779 720	-28.04
Produits exceptionnels (VII)		20 600	-20 600	-100.00
Charges exceptionnelles (VIII)		20 603	-20 603	-100.00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-3	3	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	497 979	695 579	-197 600	-28.41
Total des produits (I+III+V+VII)	66 411 015	62 844 140	3 566 875	5.68
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	64 908 310	60 759 319	4 148 991	6.83
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 502 706	2 084 822	-582 116	-27.92

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations significatives

Application au 01/01/2025 du Règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général :

- Résultat exceptionnel : limité aux évènements majeurs et inhabituels
-- les opérations de cession de biens immobilisés sont comptabilisées en résultat de gestion (comptes 657/757) et non plus en résultat exceptionnel (comptes 675/775)
-- les pénalités et amendes sont comptabilisées en résultat de gestion (compte 658) et non plus en résultat exceptionnel (compte 671)

- Transfert de charges :
-- les opérations correspondantes à des neutralisations de charges (indemnités assurances) sont comptabilisées en produits (compte 758) et non plus en compte de transfert de charges (compte 791)
-- les opérations correspondantes à des neutralisations de charges (indemnités versées en contrepartie de charges de personnel) sont comptabilisées en produits (compte 649) et non plus en compte de

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

transfert de charges (compte 791)

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	519 003			519 003
Autres immobilisations incorporelles	183 090			183 090
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	26 311			26 311
Installations générales, agencements, aménagements divers	894 478	8 140		902 618
Matériel de transport	95 494	52 891	41 400	106 984
Matériel de bureau et matériel informatique	74 574	35 904		110 478
Mobilier	67 410	5 483		72 893
Immobilisations financières				
Participations	876			876
Autres immobilisations financières	168 531	1 708		170 238
TOTAL	2 029 767	104 125	41 400	2 092 492

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	215 669			215 669
Autres immobilisations incorporelles	33 090			33 090
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	19 367	1 947		21 314
Installations générales, agencements, aménagements divers	660 028	60 920		720 948
Matériel de transport	37 948	18 330	21 508	34 770
Matériel de bureau et matériel informatique	60 484	19 604		80 087
Mobilier	39 844	3 712		43 557
TOTAL	1 066 430	104 513	21 508	1 149 435

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	1 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autru	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	3 à 20 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	3 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Créances	495 563	146 041	143 516	498 088
TOTAL	495 563	146 041	143 516	498 088

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Prêts	1 500	1 500	
Autres immobilisations financières	168 738	168 738	
Créances de l'actif immobilisé	170 238	170 238	
Clients douteux ou litigieux	561 952	561 952	
Autres créances clients	5 877 594	5 877 594	
Personnel et comptes rattachés	2 129	2 129	
Impôts sur les bénéfices	206 656	206 656	
Taxe sur la valeur ajoutée	56 115	56 115	
Divers état et autres collectivités publiques	5 185	5 185	
Débiteurs divers	173 424	173 424	
Créances de l'actif circulant	6 883 054	6 883 054	
Charges constatées d'avance	1 399	1 399	
TOTAL	7 054 692	7 054 692	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	4 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	2 500		

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	38 112			
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 259 442			
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale	3 811			
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	4 442 342		1 915 178	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	2 084 822		2 084 822	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres	8 828 530		4 000 000	

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				38 112
Primes d'émission, de fusion, d'apport				2 259 442
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				3 811
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				2 527 164
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice		1 502 706		1 502 706
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres		1 502 706		6 331 236

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	5 469	5 469		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 649 555	4 649 555		
Personnel et comptes rattachés	213 401	213 401		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	281 534	281 534		
Taxe sur la valeur ajoutée	97 568	97 568		
Autres impôts taxes et assimilés	95 991	95 991		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 176	1 176		
Groupe et associés	2 449 516	2 449 516		
TOTAL	7 794 210	7 794 210		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	2 449 516			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL -

(Art. 836-3)

Contrats de crédit-bail	Montant des redevances restant à payer à la clôture de l'exercice	Prix d'achat résiduel
- CHARIOT FRONTAL THERMIQUE		750
- CHARIOT FRONTAL THERMIQUE		640
- CHARIOT TRI DIRECTIONNEL		660
Mobilier	21 889	2 050
TOTAL	21 889	2 050

audit • conseil • expertise

ABC PEYRAUD

Société par actions simplifiée au capital de 38112,25 €

Siège social : 62 RUE DE STRASBOURG -BAT D5, 94150 RUNGIS

R.C.S : CRETEIL 552056392

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2025

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables – Membre de la Compagnie Régionale de Paris des Commissaires aux Comptes
S.A.S au capital de 25 000 €
32 avenue des écoles 91600 Savigny sur orge
RCS : Evry 393 814 280
Tel : 01 69 96 48 79

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée ABC PEYRAUD

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée ABC PEYRAUD relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. Nous attestons de la sincérité et de la

concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Savigny-sur-Orge, le 15 juin 2026

Le commissaire aux comptes

La société Comexi représentée

Par Chawki HADJAJ

Signé par Chawki Hadjaj
Le 2 juil. 2026

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

doc_zWD
tx_wr8WvOLAdVl7

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	519 003	215 669	303 334	303 334		
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles	183 090	33 090	150 000	150 000		
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.	26 311	21 314	4 997	6 944	-1 947	-28.04
	Autres immobilisations corporelles	1 192 973	879 362	313 611	333 651	-20 040	-6.01
	En cours, avances et acomptes				5 450	-5 450	-100.00
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	876		876	876		
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	1 500		1 500		1 500	
	Autres immobilisations financières	168 738		168 738	168 531	208	0.12
	Total de l'actif immobilisé (III)	2 092 492	1 149 435	943 058	968 787	-25 730	-2.66
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours :**						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises	2 875 444		2 875 444	3 043 365	-167 921	-5.52
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	6 439 546	498 088	5 941 458	5 882 889	58 568	1.00
	Autres créances	443 508		443 508	491 127	-47 619	-9.70
	Charges constatées d'avance	1 399		1 399	124 038	-122 639	-98.87
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres	1 803 255		1 803 255	2 228 797	-425 542	-19.09
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	2 117 324		2 117 324	1 867 487	249 837	13.38
	Total de l'actif circulant (IV)	13 680 476	498 088	13 182 388	13 637 704	-455 316	-3.34
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	15 772 968	1 647 523	14 125 445	14 606 491	-481 046	-3.29

(1) Dont à moins d'un an 170 238
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 38 112)	38 112	38 112		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 259 442	2 259 442		
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	3 811	3 811		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	2 527 164	4 442 342	-1 915 178	-43.11
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 502 706	2 084 822	-582 116	-27.92
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	6 331 235	8 828 530	-2 497 294	-28.29
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 469	5 191	278	5.36
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 649 555	4 616 770	32 785	0.71
	Dettes fiscales et sociales	688 493	613 483	75 010	12.23
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 176		1 176	
	Autres dettes	2 449 516	542 517	1 906 999	351.51
	Produits constatés d'avance				
	Total des dettes (III)	7 794 210	5 777 961	2 016 248	34.90
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	14 125 445	14 606 491	-481 046	-3.29

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 7 794 210 5 777 961

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	65 747 572	428 557	66 176 129	62 610 044	3 566 085	5.70
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 814		1 814	1 386	427	30.81
Montant net du chiffre d'affaires	65 749 386	428 557	66 177 943	62 611 430	3 566 512	5.70
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions				2 000	-2 000	-100.00
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			143 516	114 718	28 798	25.10
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			29 500		29 500	
Autres produits			4 585	14 577	-9 992	-68.55
Total des Produits d'exploitation (I)			66 355 544	62 742 725	3 612 819	5.76
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises			56 950 435	54 071 080	2 879 355	5.33
Variation de stock			167 921	-931 382	1 099 303	118.03
Achats de matières premières et autres approvisionnements			8 212	9 203	-991	-10.77
Variation de stock						
Autres achats et charges externes (1)			2 811 763	2 597 647	214 116	8.24
Impôts, taxes et versements assimilés			171 912	162 869	9 043	5.55
Salaires			2 846 879	2 743 450	103 429	3.77
Cotisations sociales			1 069 968	974 891	95 077	9.75
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			104 513	116 181	-11 668	-10.04
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			146 041	158 686	-12 645	-7.97
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			19 892		19 892	
Autres charges			92 418	127 839	-35 420	-27.71
Total des Charges d'exploitation (II)			64 389 954	60 030 464	4 359 490	7.26
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 965 590	2 712 260	-746 670	-27.53
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)	55 472	80 816	-25 344	-31.36
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	55 472	80 816	-25 344	-31.36
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	20 377	12 672	7 705	60.80
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)	20 377	12 672	7 705	60.80
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	35 095	68 144	-33 049	-48.50
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 000 685	2 780 404	-779 720	-28.04
Produits exceptionnels (VII)		20 600	-20 600	-100.00
Charges exceptionnelles (VIII)		20 603	-20 603	-100.00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-3	3	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	497 979	695 579	-197 600	-28.41
Total des produits (I+III+V+VII)	66 411 015	62 844 140	3 566 875	5.68
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	64 908 310	60 759 319	4 148 991	6.83
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 502 706	2 084 822	-582 116	-27.92

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

Événements post-clôture

Informations significatives

Application au 01/01/2025 du Règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général :

- Résultat exceptionnel : limité aux évènements majeurs et inhabituels
-- les opérations de cession de biens immobilisés sont comptabilisées en résultat de gestion (comptes 657/757) et non plus en résultat exceptionnel (comptes 675/775)
-- les pénalités et amendes sont comptabilisées en résultat de gestion (compte 658) et non plus en résultat exceptionnel (compte 671)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Transfert de charges :
-- les opérations correspondantes à des neutralisations de charges (indemnités assurances) sont comptabilisées en produits (compte 758) et non plus en compte de transfert de charges (compte 791)
-- les opérations correspondantes à des neutralisations de charges (indemnités versées en contrepartie de charges de personnel) sont comptabilisées en produits (compte 649) et non plus en compte de transfert de charges (compte 791)

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	519 003			519 003
Autres immobilisations incorporelles	183 090			183 090
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	26 311			26 311
Installations générales, agencements, aménagements divers	894 478	8 140		902 618
Matériel de transport	95 494	52 891	41 400	106 984
Matériel de bureau et matériel informatique	74 574	35 904		110 478
Mobilier	67 410	5 483		72 893
Immobilisations financières				
Participations	876			876
Autres immobilisations financières	168 531	1 708		170 238
TOTAL	2 029 767	104 125	41 400	2 092 492

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	215 669			215 669
Autres immobilisations incorporelles	33 090			33 090
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	19 367	1 947		21 314
Installations générales, agencements, aménagements divers	660 028	60 920		720 948
Matériel de transport	37 948	18 330	21 508	34 770
Matériel de bureau et matériel informatique	60 484	19 604		80 087
Mobilier	39 844	3 712		43 557
TOTAL	1 066 430	104 513	21 508	1 149 435

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	1 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autru	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	3 à 20 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	3 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Créances	495 563	146 041	143 516	498 088
TOTAL	495 563	146 041	143 516	498 088

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Prêts	1 500	1 500	
Autres immobilisations financières	168 738	168 738	
Créances de l'actif immobilisé	170 238	170 238	
Clients douteux ou litigieux	561 952	561 952	
Autres créances clients	5 877 594	5 877 594	
Personnel et comptes rattachés	2 129	2 129	
Impôts sur les bénéfices	206 656	206 656	
Taxe sur la valeur ajoutée	56 115	56 115	
Divers état et autres collectivités publiques	5 185	5 185	
Débiteurs divers	173 424	173 424	
Créances de l'actif circulant	6 883 054	6 883 054	
Charges constatées d'avance	1 399	1 399	
TOTAL	7 054 692	7 054 692	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	4 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	2 500		

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	38 112			
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 259 442			
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale	3 811			
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	4 442 342		1 915 178	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	2 084 822		2 084 822	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres	8 828 530		4 000 000	

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				38 112
Primes d'émission, de fusion, d'apport				2 259 442
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				3 811
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				2 527 164
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice		1 502 706		1 502 706
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres		1 502 706		6 331 236

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	5 469	5 469		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 649 555	4 649 555		
Personnel et comptes rattachés	213 401	213 401		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	281 534	281 534		
Taxe sur la valeur ajoutée	97 568	97 568		
Autres impôts taxes et assimilés	95 991	95 991		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 176	1 176		
Groupe et associés	2 449 516	2 449 516		
TOTAL	7 794 210	7 794 210		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	2 449 516			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL -

(Art. 836-3)

Contrats de crédit-bail	Montant des redevances restant à payer à la clôture de l'exercice	Prix d'achat résiduel
- CHARIOT FRONTAL THERMIQUE		750
- CHARIOT FRONTAL THERMIQUE		640
- CHARIOT TRI DIRECTIONNEL		660
Mobilier	21 889	2 050
TOTAL	21 889	2 050